



RECU EN PREFECTURE

Le 03 février 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250285-2020/123-00059740-02

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 janvier 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 janvier 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE ((jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 19), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA, M. Gérard VAN HELLE, M. Michel OMOURI.

Procurations de vote :

M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 39), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Catherine THIEBAUT à M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 2), M. Gérard VAN HELLE à M. Pascal CURIE, M. Michel OMOURI à M. Jacques GROSPERRIN.

OBJET : 23 - Projets d'animation piscine La Fayette : " j'peux pas, j'ai piscine " et escape game

Délibération n° 2020/005974

Projets d'animation piscine La Fayette : « j'peux pas, j'ai piscine » et Escape Game

Rapporteur : M. l'Adjoint GHEZALI

	Date	Avis
Commission n° 4	09/01/2020	Favorable unanime

La piscine La Fayette accueillera au premier semestre 2020 deux projets d'animation dont vous trouverez le détail dans la présente délibération.

I - Projet « j'peux pas, j'ai piscine »

La baignade est la première cause de mortalité (Bertrand Thélot, 2016) par accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans en France.

Quant aux enfants de moins de 6 ans, ils représentent 15 % des décès par noyade accidentelle chaque année. Tous ces chiffres alarmants ne cessent d'augmenter depuis 2015 et ont une incidence parfois irréversible sur la vie.

Il est donc important de prendre conscience de cette problématique et d'y remédier le plus rapidement possible, afin d'assurer la sécurité de chacun.

L'État a initié un plan de lutte contre la noyade et un programme de formation à la nage a été demandé par le gouvernement ; ceci dans le but de déterminer une cible ambitieuse à atteindre en 2022 dans l'amélioration des résultats de la formation à la nage.

L'Éducation Nationale mais également l'Union Nationale des Sports Scolaire ont, elles aussi un rôle à jouer. En complément de la natation scolaire, il semble nécessaire d'apporter une aide, par le biais de projets qui mettent en lien les professionnels de la natation et l'Éducation Nationale, ceci afin d'acquérir, comme imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale, le test du «savoir nager» à la fin d'année de 6^{ème}.

C'est dans ce contexte que la Ville de Besançon a initié en 2019 le projet «j'peux pas, j'ai piscine» et proposé en collaboration entre les Collèges Voltaire et Diderot, et l'Union Nationale du Sport Scolaire des leçons de natation à des collégiens ayant des difficultés dans la pratique.

Fort de la réussite rencontrée par ce projet en 2019, il est proposé de le reconduire en 2020.

L'objectif est toujours de permettre un temps complémentaire de natation aux élèves n'ayant pas acquis le savoir nager à l'issue de leur cycle d'apprentissage obligatoire.

Une séance d'évaluation précédera un cycle de 9 séances programmé à la piscine La Fayette du mercredi 29 janvier 2020 au mercredi 15 avril 2020.

Une convention de partenariat entre la Ville de Besançon, l'UNSS et les collèges fixe les engagements de chacun.

II - Création d'un Escape Game Piscine La Fayette

Concept de divertissement novateur et connaissant un succès grandissant, il est proposé de convier le public bisontin à un escape-game géant ayant pour théâtre la piscine La Fayette.

L'activité d'une durée approximative de 75 minutes sera proposée le 18 avril 2020 entre 10 h et 16 h à des groupes de 4 à 6 personnes composés de 2 adultes minimum et 2 enfants maximum (âgés d'au moins 8 ans).

Chaque groupe sera guidé et encadré par un opérateur et devra résoudre un certain nombre d'énigmes permettant un cheminement à travers les différents espaces de l'équipement : les groupes exploreront l'espace technique, rejoindront ensuite l'espace vestiaire et après avoir changé de tenue termineront l'épreuve dans l'espace bassin.

Ce projet est développé par l'un des apprentis en formation sous la tutelle du personnel de surveillance de la piscine. C'est sur la construction et la mise en œuvre de ce projet que l'étudiant sera évalué.

Le tarif d'accès à la piscine la Fayette a été voté par le Conseil Municipal le 16 mai 2019.

Il est proposé d'adopter ici un tarif spécifique incluant l'entrée à l'équipement et la participation à l'animation.

La tarification suivante est proposée :

- Tarif adulte : 15 €
- Tarif jeunes (- de 18 ans) : 10 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments présentés ci-dessus, décide :

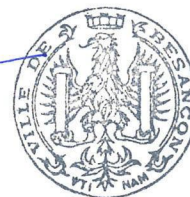
- **d'approuver les projets « j'peux pas, j'ai piscine » et escape game,**
- **d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat.**
- **d'approuver le tarif spécifique d'accès à la piscine Lafayette dans le cadre d'une animation Escape Game.**

Mmes CAULET, FALCINELLA, POISSENOT, MM. FAGAUT et LEUBA, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5